

## NOTICE TECHNIQUE D'EMPLOI

### DESCRIPTION DU PRODUIT :

<i>Nom</i>	<b>PYRLON</b>
<i>Type de formulation</i>	EC – Emulsion concentrée
<i>Nom et teneur des matières actives</i>	Triclopyr 480 g/l
<i>Usage</i>	Herbicide

Le PYRLON est un herbicide de post-levée efficace sur la majorité des dicotylédones annuelles et pérennes.

### MODE D'ACTION :

Le PYRLON contient 480g/l de triclopyr équivalent acide, matière active herbicide de la famille des acides picoliniques, groupe HRAC-O, homologue de l'auxine.

Le triclopyr est absorbé principalement par les feuilles mais également par les racines et les parties ligneuses des plantes. Il migre rapidement dans la plante et chez les espèces sensibles, il induit des réponses de type auxinique. Il est efficace sur de nombreuses dicotylédones vivaces, les broussailles et divers rejets de feuillus.

### MODALITES D'EMPLOI

#### Objectifs

Principales adventices visées : PYRLON est efficace sur de nombreuses dicotylédones, broussailles et souches à une dose moyenne de 4 à 8 litres par hectare.

#### Doses d'emploi et stades d'application

##### Traitement localisé du feuillage et des tiges

Pour la suppression des plantes ligneuses d'une hauteur allant jusqu'à 2,5 mètres, mélanger de 4,0 à 8,0 L d'herbicide PYRLON à de l'eau, de façon à obtenir 1000 L de bouillie. Utiliser la concentration la plus élevée d'herbicide pour les applications lorsque la croissance des plantes ralentit ou lorsqu'on est en présence d'essences résistantes. Pulvériser les broussailles jusqu'au point de ruissellement : les feuilles doivent être mouillées à fond.

##### Traitement foliaire à faible volume

Pour la suppression des plantes ligneuses d'une hauteur allant jusqu'à 2,5 mètres, utiliser pour cette technique un pulvérisateur à dos équipé d'une buse à jet plat ou à jet conique plein. Pour la suppression

des plantes ligneuses, mélanger de 1 à 5 litres d'herbicide PYRLON à de l'eau de façon à obtenir 100 litres de bouillie. Choisir la concentration élevée de la gamme des taux d'application pour l'herbicide PYRLON pour traiter les essences à rejets de l'écorce basale, les essences à drageons et les broussailles hautes et denses. Pulvériser afin de mouiller à fond le feuillage des plantes visées, mais pas jusqu'au point de ruissellement. Traiter lorsque les feuilles sont complètement sorties. Pour la végétation surpassant 2,5 mètres de hauteur, couper et pulvériser sur les repousses ou utiliser une des méthodes de traitement de l'écorce basale.

### **Traitement foliaire généralisé**

Pour supprimer les plantes ligneuses et les mauvaises herbes à feuilles larges, pulvériser à l'aide d'un équipement qui assurera une application uniforme à faible volume. Faire l'application n'importe quand durant la période de croissance. Utiliser les concentrations les plus élevées d'herbicide pour les applications lorsque la croissance ralentit ou lorsqu'on est en présence d'essences résistantes.

### **Suppression des plantes ligneuses**

Mélanger de 4 à 8 L d'herbicide PYRLON dans un minimum de 200 L d'eau par hectare pour assurer une couverture uniforme.

### **Suppression des mauvaises herbes à feuilles larges**

Mélanger de 1 à 4 L d'herbicide PYRLON dans un minimum de 200 L d'eau par hectare pour assurer une couverture uniforme.

## **TRAITEMENT DE L'ÉCORCE BASALE**

### **Renseignements généraux et directives de mélange**

Pour supprimer les plantes ligneuses dans les emprises, les bases militaires, les sites industriels et les terrains incultes, utiliser l'herbicide PYRLON mélangé à de l'huile et pulvériser la bouillie telle que décrit ci-dessous. Employer un diluant comme de l'huile minérale ou de l'huile végétale. Ajouter l'herbicide PYRLON à la quantité requise d'huile dans le réservoir et bien mélanger. Lorsqu'on effectue un mélange avec des huiles de formulation commerciale pour un traitement de l'écorce basale, lire et suivre les directives et précautions d'emploi indiquées sur l'étiquette préparée par le fabricant de l'huile.

Choisir la concentration élevée de la gamme des taux d'application pour l'herbicide PYRLON pour pulvériser les essences à rejets de l'écorce basale et les essences à drageons ou en période de dormance. La pression à la buse doit être faible (70 à 210 kPa) pour minimiser l'éclaboussure de la bouillie sur les plantes non visées.

Mélanger de 20 à 30 L d'herbicide PYRLON dans assez d'huile de façon à obtenir 100 L de bouillie à pulvériser. Utiliser un pulvérisateur à dos équipé d'une buse à jet plat ou à jet conique plein, ou d'une mèche.

### **Traitement à volume faible (sur un côté)**

Suppression des plantes ligneuses dont le diamètre de la tige est inférieur à 15 cm : pulvériser à fond sur une hauteur de 30 cm au moins un côté de la partie basale de chaque tige de haut en bas, jusqu'au collet des racines. Ne pas pulvériser jusqu'au point de ruissellement. Appliquer n'importe quand.

### **Traitement sur une large bande**

Suppression des plantes ligneuses : pulvériser suffisamment d'herbicide sur un côté des tiges d'un diamètre basal inférieur à 8 cm pour former une bande de 5 cm de large. Lorsqu'une quantité optimale de bouillie a été pulvérisée, la zone traitée devrait s'élargir et encercler la tige au bout de 30 minutes environ. Pulvériser chaque côté des tiges dont le diamètre basal est de 8 à 15 cm. Pulvériser à une hauteur d'environ 30-50 cm du sol. On obtient les meilleurs résultats avec les jeunes tiges en pleine croissance qui ne présentent pas encore les caractéristiques des tiges à écorce plus épaisse dont la croissance est plus lente, comme les arbres des couches inférieures dans les peuplements plus anciens. Appliquer n'importe quand.

### **Traitement des souches**

Suppression des repousses au niveau des souches d'essences ligneuses coupées : mouiller à fond, mais pas jusqu'au point de ruissellement, toutes les surfaces de coupe ainsi que l'écorce jusqu'au collet des racines. Appliquer n'importe quand.

## **Recommandations d'emploi**

### **DÉLAI À RESPECTER AVANT LA RÉCOLTE OU LE PÂTURAGE**

On peut permettre au bétail de brouter les zones traitées ou on peut les récolter comme fourrage, pourvu que l'on respecte les délais suivants :

Pâturage ou récolte du fourrage vert

1. Vaches laitières en lactation

a) Jusqu'à 4,7 L/ha : ne pas permettre aux vaches laitières en lactation de consommer le fourrage vert traité pendant les 14 jours suivant le traitement.

b) De 4,7 à 8,0 L/ha : ne pas permettre aux vaches laitières en lactation de brouter le fourrage vert traité pendant les 60 jours suivant le traitement.

2. Autre bétail

a) Jusqu'à 4,7 L/ha : aucune restriction.

b) De 4,7 à 8,0 L/ha : ne pas permettre le pâturage ni la récolte du fourrage vert dans les zones traitées pendant les 14 jours suivant le traitement.

**NOTE :** Si l'on traite moins de 25 % d'une zone de pâturage, aucune restriction ne s'applique (pour le bétail autre que les vaches laitières seulement).

### **Fenaison (récolte du foin)**

1. Vaches laitières en lactation

a) Pour les traitements allant jusqu'à 8,0 L/ha, ne pas donner aux vaches laitières en lactation du foin récolté dans les 60 jours suivant le traitement.

2. Autre bétail

a) Jusqu'à 4,7 L/ha : ne pas récolter dans les 7 jours suivant le traitement.

b) De 4,7 à 8,0 L/ha : ne pas récolter le foin dans les 14 jours suivant le traitement.

### **Restriction relative à l'abattage**

Retirer le bétail des zones de pâturage traitées et ne pas leur donner du foin traité au moins 3 jours avant l'abattage.

Autres précautions d'usage : toutes les précautions habituelles concernant l'homme, l'environnement, l'utilisation de PYRLON et la non-réutilisation des emballages sont à suivre.

### **AUTRES INFORMATIONS**

#### **Stabilité à l'entreposage**

Stable dans les conditions normales de stockage en entrepôt (à l'abri de la chaleur, du soleil, de la pluie) pour un minimum de 2 ans. Conserver le récipient bien fermé.

#### **Limites d'emploi**

Ne pas mélanger avec d'autres produits, ne pas mélanger avec des insecticides ou des fongicides.

#### **Mesures de sécurité**

##### *Précautions à prendre*

Eviter tout contact avec les yeux et la peau

Ne pas avaler ou respirer le produit et/ou la bouillie.

Stocker le produit dans son emballage d'origine, éloigné des denrées stockées et hors de la portée des enfants.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer lors de la manipulation du produit et lors de son application.

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Après le traitement, changer de vêtements et se laver.

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des produits autres qu'à usage phytopharmaceutique.

Rincer l'appareillage avant et immédiatement après usage.

Porter des gants, des vêtements de protection appropriés et une protection du visage et des yeux lors de la manipulation du produit concentré.

Garder les réservoirs bien ventilés et loin de toute source d'ignition.

Rincer minutieusement les emballages, vider l'eau de lavage dans un réservoir stocké en toute sécurité.

##### *Mesure de première urgence*

Inhalation : Mettre la victime à l'air libre. Coucher la



savana

---

23, Chemin de la Forêt 74200 THONON-LES-BAINS FRANCE  
Téléphone: (33) 4 50 26 61 74  
Fax: (33) 4 50 26 05 24  
Email: [info@savana-france.com](mailto:info@savana-france.com)  
<http://www.savana-france.com>

personne concernée et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Retirer les vêtements et les mettre à l'écart.

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion : Appeler un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Si l'équivalent d'une cuillère est ingéré, prendre du charbon actif. Garder la personne au calme.

*Antidote et équivalents*

Pas d'antidote spécifique connu. Traitement symptomatique.